Participez à la recherche

Risques chimiques

→ Quelle valeur limite d'exposition professionnelle choisir en l'absence de valeur française ? Testez la méthodologie proposée par l'INRS

Votre entreprise ou laboratoire procède à des mesures d'exposition à des substances chimiques, mais se trouve parfois dans l'impossibilité d'interpréter les niveaux d'exposition des salariés lorsque les substances mesurées ne disposent pas de valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) française.

L'INRS a besoin de vous

pour tester une méthodologie qui guide l'utilisateur dans le choix d'une valeur de référence (VLEP proposée par un autre organisme, ou intervalle de valeurs dans laquelle la VLEP de la substance pourrait se situer si elle existait) permettant d'interpréter les résultats des mesurages quand la substance ne dispose pas de VLEP française.

> Comment se dérouleront les tests ?

Une réunion de présentation de la méthodologie et de l'organisation des tests se tiendra en visioconférence dans le courant du premier trimestre 2026. À l'issue de cette réunion, chaque participant recevra, par courriel, un lien vers une liste de 50 substances. Pour chaque substance, il devra répondre à la question : quelle valeur de référence choisiriez-vous en vous appuyant sur la méthodologie proposée ? Le temps estimé pour réaliser ce travail est d'environ 90 minutes.

Une réunion de restitution des réponses des participants sous forme de synthèse anonymisée et de conclusion sera organisée pour l'ensemble des participants, à la fin du premier semestre 2026.

Vous souhaitez participer ?

Contactez Barbara Savary : 03 83 50 98 64 • barbara.savary@inrs.fr ou Jean-François Sauvé : 03 83 50 21 46 • jean-francois.sauve@inrs.fr
INRS, département Métrologie des polluants • 1, rue du Morvan, CS 60027, 54519 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex